Charte éthique

Education sexuelle à l'école

Par les éducatrices et éducateurs, formatrices et formateurs en santé sexuelle et reproductive (EFSSR)



Introduction

Cette charte éthique est un document fondamental auquel souscrivent les éducateurs et éducatrices, formateurs et formatrices en santé sexuelle et reproductive, désireux d'harmoniser leur pratique et de fonder une culture commune autour de l'éducation à la sexualité. Son objectif est de permettre aux autorités publiques, aux administrations, aux équipes éducatives, aux services d'éducation sexuelle, aux parents, d'élaborer ensemble un projet d'éducation à la sexualité dans le respect des principes éthiques, déontologiques et pédagogiques.

Base de l'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité s'inscrit dans un projet global d'éducation et de promotion de la santé des enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes telle que défini par la charte d'Ottawa (principe de salutogenèse), la définition de la santé sexuelle de l'OMS ainsi que par la déclaration des droits sexuels de l'IPPF.

L'éducation à la sexualité fait partie des composantes de l'éducation permettant le développement de la personnalité et participant à l'éducation du citoyen. C'est une démarche constitutive de la politique éducative, de la promotion de la santé, de la prévention des IST, des violences sexuelles, des grossesses non-désirées, des discriminations, de la protection de l'Enfance et de l'égalité des droits.

Cette éducation repose sur des valeurs humaines communes notamment le respect de soi et des autres, la liberté, l'intimité et la vie privée. Elle garantit le respect des croyances, le droit à l'intégrité, l'égalité de droit et de traitement dans la reconnaissance et le respect des différences.

Son approche est globale: biologique, scientifique, psychologique, affective, relationnelle, sociale, philosophique, culturelle, éthique et juridique. Elle vise à permettre une réflexion sur soi-même et sa propre sexualité dans le but d'être à même d'affirmer ses propres choix.

Nos valeurs

L'éducation à la sexualité

Nous nous engageons

- à promouvoir une vision positive et globale de la sexualité - qui reconnaît l'existence naturelle et légitime du plaisir - en tenant compte des composantes affectives, physiologiques et sociales
- à développer l'éducation à la sexualité sur la base de l'estime de soi et sur la construction de l'identité
- à prendre en compte chaque individu dans sa sexualité spécifique

Les prestations en classe

Nous nous engageons à garantir:

- un climat de confiance, de sécurité, de tolérance et de confidentialité dans les limites où l'intégrité de l'élève est garantie;
- lors de confidences révélant une suspicion d'abus de pouvoir ou de contraintes sexuelles, nous relayons les informations utiles aux professionnel(le)s et aux autorités compétentes selon la procédure définie dans l'institution concernée, afin que les mesures soient prises pour venir en aide à la victime



- le respect de la parole, de la sphère intime, des préoccupations et questions des élèves, de la laïcité, des crovances et des cultures:
- des réponses, des méthodes et outils pédagogiques adaptés au stade de développement des enfants et des jeunes en tenant compte de leur curiosité légitime, leurs compétences, leur vécu, leurs opinions
- une information basée sur des connaissances scientifiques et actualisées
- la prise en compte d'une diversité de thèmes sans exclusion ni tabou, dans le respect des besoins des élèves et de leur niveau de développement
- la reconnaissance de la pluralité des formes de sexualité
- la mise à jour des contenus des programmes tenant compte de l'évolution de la société
- le respect de la loyauté familiale dans les limites du respect des droits de l'enfant

La relation avec les parents

Nous reconnaissons les parents comme les premiers éducateurs en matière d'éducation à la sexualité de leurs enfants



Nous nous engageons à les informer clairement par rapport à notre intervention en classe et à leur offrir une écoute attentive afin de les orienter auprès de services compétents pour les accompagner dans leur tâche éducative.

La relation avec les enseignants

Nous reconnaissons l'enseignant comme un partenaire privilégié de notre démarche éducative en classe.

Nous nous engageons à les informer au sujet de notre intervention en classe et à leur offrir une écoute et une collaboration

L'engagement personnel

Nous nous engageons

- à être au bénéfice d'une formation complète sur l'éducation à la sexualité englobant les savoirs faire et savoirs être reconnus par l'ARTANES et PLANES;
- à suivre une formation continue, des supervisions et des analyses de pratiques afin d'améliorer nos connaissances et compétences sur le thème de l'éducation à la sexualité et à renforcer une culture professionnelle commune
- à garder la distance requise avec notre vécu personnel afin de garantir une attitude neutre et empathique

Conception et application de la charte

Auteur

La charte éthique a été rédigée par le comité de l'ARTANES à l'attention de ses membres. L'ARTANES en assure la promotion, la diffusion et la mise à jour.

Respect de la charte

Le comité s'engage à intervenir comme médiateur lorsque son non respect fait l'objet d'une réclamation

Tout membre qui contreviendrait gravement à la charte serait passible, en dernier recours, de l'exclusion de l'association, sanction entérinée par l'assemblée générale.

Groupe de travail «charte»

Le groupe de travail « charte » a été composé de cinq éducatrices/formatrices en santé sexuelle, membres du comité d'ARTANES et de sa présidente, soit: d'Anne-Françoise Tornare-Roux, de Zéline Berberat, de Marie Amé, de Brigitte Pugin, de Jacqueline Zosso et de Caroline Jacot-Descombes, présidente.

Publication et promotion

L'ARTANES s'engage à faire connaître la présente charte à ses membres et à tous ses partenaires: aux autorités publiques, aux administrations, aux équipes éducatives, aux services d'éducation sexuelle, aux parents, aux élèves.

Entrée en vigueur et mises à jour

Après consultation de ses membres ainsi que des responsables des services romands d'éducation sexuelle, elle a été validée à l'assemblée générale de l'ARTANES le 30 septembre 2010 et est entrée en vigueur. Le comité de l'ARTANES s'engage à la réévaluer au moins tous les trois ans ou sur demande de l'AG

Révisions

La présente version a été révisée le 3 décembre 2010 par le comité (Valeurs qui concernent les prestations en classe, point 2).

Annexes de la charte

Les annexes peuvent être consultées sur le site Internet de l'ARTANES: www. artanes.ch



Association des éducatrices et éducateurs, formatrices et formateurs en santé sexuelle et reproductive www.artanes.ch

Commande de la charte auprès du secrétariat secretariat@artanes.ch

Charte tirée à 5 000 exemplaires, 2011. Tous droits réservés ARTANES